

REVUE DE PRESSE



05 FEVRIER 2019
> 18 FEVRIER 2019



Mardi 05 février 2019 / Messein

Mardi, les bambins s'éveillent



Tous attentifs à la lecture d'une histoire par Véronique

Comme en 2018, la nouvelle année promet de belles rencontres entre professionnelles de l'enfance et les bambins qu'elles ont en charge pour des matinées d'éveil tous les mardis matin. En ce mois de janvier, ce sont les enfants de la crèche de Richardménil, commune voisine, qui ont été accueillis au Foyer Mille Club par Les Francas de Messein. Cette initiative permet aux plus petits d'apprendre à vivre en communauté, de profiter et partager autour de jeux.

Les petits ont pu écouter la lecture d'histoires avec l'intervention de Véronique pour le compte de la Filoche de Neuves-Maisons.

Jeudi 07 février 2019 / Méréville

Des émojis pour les petits



Les enfants ont fabriqué des émojis.

Ce samedi de 10 h 30 à midi s'est déroulée la célèbre minute de Michèle, la première de l'année. Histoires contées sur le thème généré par la Filoche sur le mur des émotions. Chaque enfant a pu choisir son livre selon l'expression qu'il voulait faire apparaître. Une animation pleine d'émotion pour les 8 enfants présents. Après avoir écouté avec attention les Histoires de Michèle, sous l'obédience de Sophie, les enfants ont pu créer des émojis à leur image.

Pendant l'animation, les loupiots se sont fait « tirer le portrait » par Johann avant de tenter de représenter et d'exprimer une émotion après un tirage au sort : joie, tristesse, colère, dégoût, surprise, peur. Les enfants ont tous joué le jeu et on pourra découvrir leurs talents d'imitateurs en herbe, joyeux, tristes, grimaçants ou pas, lors de l'exposition à la bibliothèque, prévue courant mai et également photos exposées à la Filoche du 30 avril au 15 juin.

Séquence émotion à la Filoche



Un programme destiné aux enfants et aux adultes.

Il y avait beaucoup de monde pour le lancement de la nouvelle saison de la médiathèque La Filoche. Ce trimestre, la Filoche inaugure son cycle thématique « Emotion ».

Derrière le mot « émotion », la médiathèque a mis en place tout un programme qui fera référence aux six émotions de base chez l'humain que sont la joie, la tristesse, la peur, la colère, le dégoût et la surprise.

Ainsi, le public pourra découvrir des expositions de photos et des films. Pas moins d'une vingtaine de rendez-vous ont été présentés lors de l'inauguration. Ceux-ci viendront s'ajouter à ce que propose la Filoche tout au long de l'année.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Filoche, à consulter les brochures distribuées par la médiathèque ou à se rendre sur le site internet de la médiathèque.

La bibliothèque des émotions



Tito mime le dégoût.

Les bénévoles et membres de la Filoche avaient donné rendez-vous au jeune public pour une matinée tournée autour du thème des émotions. C'est par le biais de contes et comptines que les enfants ont vu les émotions se dessiner sur les visages des conteuses. Un atelier photos avec Marion où les enfants, guidés par le hasard, ont tiré au sort des émotions qu'ils devaient mimer avant d'être fixés sur la pellicule. «

Ces photos, explique Marion seront exposées à la médiathèque ». La matinée s'est terminée par un gâteau décoré avec des émojis de circonstance.

Vacances ludiques



Collecte pour les restos du cœur.

Pour les vacances les animateurs de la CCMM ont préparé un programme attractif. Samira, une des animatrices, donne le menu : « Les matinées sont occupées par la réalisation de petits travaux. Cette semaine, les jeunes se sont rendus dans les différentes communes adhérentes au projet ados pour récupérer les dons alimentaires en faveur de l'antenne locale des Restos du Cœur. Les après-midi sont consacrés à des activités de loisirs sur le thème du nouveau plan

local d'urbanisme intercommunal. Ainsi les jeunes ont pu participer à un rallye photos, partir à la chasse à la déperdition thermique avec une caméra infrarouge, ou encore débattre sur ce qu'ils aiment ou pas dans leurs villages.



COMMUNES

CCMM

Le conseil trébuche sur les trottoirs



Des travaux sont en cours.

Conseil mouvementé à l'évocation des travaux concernant les trottoirs, en cours dans le village. Des élus ont pris la parole. Jean-Michel Perrin remarque que la rénovation ne concerne pas les zones utilisées par les piétons, du côté de la chaussée, mais concerne des parties, côté habitations, inutilisées ou seulement comme parking. Benoit Dupont ajoute n'avoir pas compris ce qui serait réellement fait et déplore que ces travaux n'aient pas été présentés clairement.

Christophe Boban explique que des trottoirs auraient mérité d'être refaits, tels, celui de la pizzeria et du presbytère qui sont fortement dégradés. Le maire, Claude Guidat, explique que ces travaux concernent les trottoirs restés en terre sur les parties communales. Après les réclamations d'habitants pressés de voir leur trottoir refait, le maire répond qu'il n'est pas maître du planning des travaux en cours et dénonce les commentaires disant qu'il a réalisé ces réfections pour sa propre maison.

Les délibérations suivantes ont été votées à l'unanimité : le nouveau règlement du cimetière est validé.

Le passage à niveau n° 37 entre Bainville et Xeulley sera maintenu ouvert, utilisé par les agriculteurs pour accéder à leurs parcelles et par les promeneurs. La motion de sauvegarde des guichets de la SNCF notamment sur celui de Pont-Saint-Vincent a été approuvée.

Délibérations du conseil municipal

Le conseil réuni samedi matin a voté à l'unanimité les délibérations suivantes : Remboursements de sommes correspondants à des achats faits par 2 élues pour la cérémonie des vœux et pour le périscolaire à hauteur de 177,05 €. Des cartes cadeaux offertes à tous les agents communaux pour Noël 2018 pour un total de 2.300 €. L'ajout aux tarifs proposés pour les insertions publicitaires du bulletin municipal, soit 200 € pour une page intérieure. L'attribution du n° 105 route de Vézelize au Gaec st Bernardin

Mardi 05 février 2019 / Viterne

Réfection des fontaines de la ville



Le patrimoine de Viterne : les fontaines

2018 fut l'année des travaux suivants : la réfection du chéneau de l'école, le monument aux morts, l'aménagement des trottoirs rue de la grosse côte, la réfection à l'ancienne du mur de la petite côte. En 2019, le patrimoine va être mis en valeur avec la réfection des fontaines. 23 donateurs ont répondu présent, il est toujours possible de faire un don à la fondation du patrimoine. L'effort apporté au maintien d'une situation financière saine permettra peut-être

l'obtention d'un crédit pour réaliser une chaufferie bois collective. Le maire indique qu'il ne briguera pas un second mandat et que tout sera mis en œuvre pour laisser une situation saine au sein de la mairie.

Viterne fait attention à la planète

Une chaufferie bois collective (mairie, salle communale et école) pourrait se faire c'est l'ambition du conseil municipal qui s'engagerait dans le programme écologie et protection de la planète.

Mercredi 06 février 2019 / Méréville

Travaux : la mairie contre-attaque



Le maire réfute les attaques contenues dans un tract anonyme.

Contestés dans un tract anonyme, les travaux d'aménagement de la traversée de Méréville sont farouchement défendus par la municipalité.

C'est inacceptable ! » Pas content, Robert Cesari. Pas content du tout. Le maire de Méréville ne digère pas le tract anonyme diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du village il y a quelques jours.

Ce document tire à boulets rouges sur le projet de sécurisation de la traversée de Méréville concocté par l'élue et son équipe.

« Nous avons une petite idée de qui est derrière ce tract. Cela représente trois ou quatre personnes. Alors que le village compte 1390 habitants. C'est une infime minorité. Lorsque nous avons fait du porte-à-porte pour consulter la population, nous avons recueilli une adhésion unanime », réplique Brigitte Remy, adjointe au maire chargée des finances.

Il est vrai que l'objectif du projet est difficilement contestable. Il s'agit de refaire la route principale de la commune pour améliorer la sécurité. Grâce à l'installation de rétrécissement de chaussée ou de gendarmes couchés. « C'est indispensable car, tous les matins, nous avons des colonnes de voitures qui quittent la voie express pour éviter les embouteillages et arrivent à vive allure dans le village. J'ai peur qu'un jour un enfant se fasse taper par une voiture », développe le maire.

« Sans hausse d'impôt pour les habitants »

Mais ce n'est pas sur ce point-là que les opposants anonymes sont montés au créneau. Ils ont attaqué le projet sur le plan financier. Car, à leurs yeux, il coûterait cher. Très cher. Trop cher. Les mystérieux contestataires parlent de 508 000 €.

La mairie affiche, elle, un coût total de 490 000 €. Mais la grosse différence, c'est qu'elle effectue ensuite une soustraction. Elle déduit en effet du chiffre global une série de subventions ou d'aides venant du département, de la communauté de communes et de la région. Ce qui, au final, ne laisserait à la charge de la commune qu'une somme de 290 000 €.

« Nos excédents budgétaires peuvent largement financer ce projet mais aussi la construction d'une maison multi-accueils ou la rénovation de l'éclairage public. Et cela sans hausse d'impôt pour les habitants », assure l'adjointe chargée des finances.

Avant de rappeler que ces travaux étaient une promesse de campagne. La profession de foi de l'actuelle équipe municipale mentionnait en effet « la rénovation de la voirie et de ses équipements » parmi les projets à mener.

C.G.

Lundi 11 février 2019 / Pulligny

Un projet scolaire au cœur des émotions



Les enfants dans la composition d'une scène dansée. Ils expriment par les mouvements de leurs corps les émotions ressenties.

L'école Ferdinand-Aubert a accueilli la sculptrice Géraldine Milanese, dans le cadre d'une résidence artistique de 50 heures.

Financé par la DRAC, soutenue par CANOPE 54 et la DSDEN 54, ce projet est né d'une rencontre entre Géraldine Milanese et Céline Albani, directrice et

institutrice de CM1- CM2, qui souhaitait depuis longtemps allier danse et écriture.

Géraldine Milanese est justement dans une démarche créative, alliant non seulement la danse, l'écriture mais aussi la sculpture, d'où la naissance de ce projet.

La classe de CM1-CM2 de Céline Albani, a bénéficié d'un travail pendant 20 heures avec l'artiste sur le thème des émotions, le reste de son temps étant consacré à la création de deux sculptures par l'artiste, au sein de l'école.

Les enfants de toutes les classes ont ainsi pu la voir travailler, échanger avec elle et lui poser des questions sur son travail.

Céline Albani explique : « Le travail avec ma classe de CM1/CM2 vise à allier sculpture, écriture et danse, avec des allers et retours permanents entre ces trois disciplines ». C'est donc tout un travail autour des émotions qui a été fait : travail sur le lexique pour « dire puis produire des textes, traduire ses émotions à travers la sculpture et les exprimer à travers la danse ».

En appui de ce projet, la coopérative scolaire a financé l'intervention d'un danseur du Centre chorégraphique national - Ballet de Lorraine, Joris Perez, à hauteur de 8 heures.

Exposition à La Filoche

Géraldine Milanese expose actuellement à la Médiathèque La Filoche dans le cadre du cycle sur les émotions. Elle commence également la création d'une nouvelle série de personnages adultes, qui donnera lieu fin 2019 à une nouvelle exposition : « Dames » autour du thème des émotions et du corps.

Lundi 11 février 2019 / Méréville

Un conseil municipal très suivi

15 habitants sont venus écouter les délibérations du conseil (13 conseillers présents), d'habitude on ne compte que 2 fidèles.

Les points suivants ont été abordés et acceptés : le maire a une délégation de signature jusqu'à 5000 €, 4000 € avant.

Tranche 2 de l'éclairage public : INEO est renouvelé pour 240 000 €, chiffre susceptible d'être modifié pour la tranche ferme. Et des tranches optionnelles, dont la mise en lumière de la mairie, 37 000 €, un Bobo, ballon lumière LED de couleurs, réfection de l'éclairage de l'église 20 000 €. Le maire est autorisé à signer le marché, travaux en avril une fois le dossier bouclé.

Divers : le repas des anciens aura lieu le samedi 9 mars (s'inscrire en mairie). Un conseiller signale la vente de la forêt « Rousselot », annoncée sur le Bon Coin, 30 hectares de forêt et 20 hectares de prairie, prix 375 200 €, avec pour la chasse, les sangliers, biches, cerfs. La mairie semble intéressée mais le prix doit être expertisé par la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural).

La traversée du village : en fin de séance, le conseiller Michel Pelaingre pose la question qui fâche sur les travaux de réfection de la traversée du village. Un sujet controversé. Une lettre dénonçant le coût des travaux a été distribuée par un mystérieux collectif dans toutes les boîtes aux lettres des habitants. L' élu réclame une réunion d'information et de présentation par Techniconseil.

Jean Guillaumont, ancien maire de 2001 à 2008, s'en mêle. Il réclame des travaux et « une amélioration de la sécurité partout, pas seulement dans la rue principale du village ».

Le maire clôt le débat en annonçant qu'il va programmer une réunion afin d'informer les Mérévillois, dénonçant au passage la « courageuse » lettre anonyme.

Lent désendettement de la commune

Le vote du budget primitif vendredi confirme la volonté de la municipalité de réduire la dette communale. Elle passera de 1.254 € par habitant en 2018 à 1.170 € en 2019 pour s'établir à 1.095 € en 2023.

Le maire Jean-Paul Vinchelin a commenté les 49 pages de ce budget : 4,1 millions d'euros en investissement et 7,975 millions en fonctionnement.

« On a cherché des économies un peu partout, par exemple la suppression d'une voiture de direction ». Le fonctionnement va diminuer de 500.000 €.

Principaux travaux prévus : la réfection du Zublin (Val-de-Fer) et l'aménagement de la rue du Capitaine-Caillon. Pas d'emprunt nouveau. Malgré une baisse de la dotation de 70.000 €, le budget est similaire à celui de 2018.

Le maire espère trouver une solution pour la sauvegarde de l'ancien cinéma Gérard. Gilles Jeanson, président du groupe minoritaire MAIN a salué « l'ouverture d'esprit » qui a marqué l'élaboration du budget, ce qui se traduit par 28 voix pour et une seule voix contre, celle de Claude Schlegel qui interroge : « ça fait un an qu'on attend le rapport de la chambre régionale des comptes ». La non augmentation des taux de taxes a fait l'unanimité.

L'augmentation d'environ un pour cent des indemnités des élus a également provoqué la même voix contre.

Le retour à la semaine scolaire de quatre jours présenté par Sandrine Lambert a fait l'objet d'un projet éducatif renouvelé.

Un skatepark comme vœu



Le premier conseil municipal des enfants !

Les jeunes de la commune, lors d'un rendez-vous avec le maire, ont exposé leur souhait : la construction d'un terrain de skatepark.

R.I.S. Un sigle qui circule dans l'actualité quotidienne. Ces initiales pourraient bien vouloir dire aussi « Réclamation d'Initiative Citoyenne ».

En effet, une première dans la commune. 17 enfants de 9 à 10 ans de CM1/CM2 ont pris récemment rendez-vous avec le maire. Le premier édile avait déjà reçu une lettre il y a peu de temps pour déterminer le rendez-vous, co-signé par David Schinkel, papa de l'élève Gauthier, porte-parole.

Mardi 5 février, ils étaient tous attendus autour d'un goûter, à la salle du conseil pour exposer leurs « revendications », disons plutôt leurs souhaits. Tous ces jeunes hyperactifs et sportifs de surcroît,

souhaiteraient que la commune investisse pour la création d'un terrain de skateboard. Carrément ! On peut ainsi noter la pugnacité de ces élèves pour oser et entreprendre une telle démarche. Il faut être sacrément motivé pour en arriver là, surtout à cet âge.

Le maire a joué le professeur, en leur expliquant sommairement le fonctionnement de la commune en matière de dépenses, et a décidé qu'ils allaient devenir de « petits conseillers municipaux » comme les grands et sur le même modèle que les conseils municipaux. Les enfants ont posé des tas de questions pertinentes sans oublier de lever le doigt.

Estimation 10.000 €

Alors reste à financer le projet, estimé aux alentours de 10.000 €. Il sera inscrit au prochain conseil des grands en mars. D'ici là, des devis seront établis, et les propositions en principe seront votées au budget annuel. Monter une commission comme celle-ci, pour intéresser des gamins au projet, le côté pédagogique prédomine et c'est une découverte pour nos petits citoyens.

Mercredi 13 février 2019 / Bainville-sur-Madon

Les nouveaux habitants chouchoutés



Remise de prix pour les décorations de Noël.

La municipalité avait invité les nouveaux habitants. Dans son discours, le maire Claude Guidat a annoncé qu'il se représenterait aux prochaines élections municipales (voir encadré). Didier Bataillard, 1^{er} adjoint, a annoncé «une année 2019 festive» avec en projet : une soirée œnologie et un dîner républicain, parmi les nouveautés.

Les maisons des Bainvillois ont été mises à l'honneur avec la remise des prix pour les meilleures décorations de Noël. Les lauréats sont : Damien Charvillat, Primo Grossi, Philippe Kauffmann, Laurent Kinzelin, Simone Marchal, Joao Martins, Olivier Méon, Sébastien Morasso, Didier Weier.

Le maire passe la main

Lors de l'accueil des nouveaux habitants, le maire Claude Guidat, avec 31 années à la tête de la municipalité (il bat Louis Dupont qui détenait jusqu'à présent le record), a annoncé qu'il se représenterait aux prochaines élections municipales, mais pas en tête de liste et qu'il laisse cette place à son 1^{er} adjoint Didier Bataillard.



ACTUALITES

DIVERSES

Le castor, espèce sous protection



Le dispositif mis en place est censé protéger les castors contre les dangers de la route.

Voies navigables de France et l'Agence française pour la biodiversité unissent leurs compétences, afin d'empêcher les castors de se faire écraser sur la route. Un grillage a été installé au lieu-dit Les Turbines

C'est une première dans le Grand Est. Voies navigables de France (VNF) et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) sont intervenus au lieu-dit Les Turbines, afin de poser 100 mètres de grillage le long de la rigole d'alimentation du canal de jonction.

Objectif : empêcher les castors de traverser la route, la D 331, et de se faire écraser par les automobilistes. « Nous sommes intervenus dans le cadre du Plan régional d'action castor encadré par le ministère de l'Environnement », explique Jean-Baptiste Schweyer, chef du service départemental de l'AFB. « Le lieu a été identifié comme un endroit où le taux de mortalité des castors est particulièrement important. Depuis une dizaine d'années, nous avons constaté que 70 castors ont été écrasés sur les routes de Meurthe-et-Moselle, entre Messein et Bayon, principalement. Réintroduit entre 1983 et 1984, le castor est une espèce intégralement protégée qui n'est pas à confondre avec le ragondin, une espèce exotique sud-américaine envahissante classée nuisible. À la différence du castor qui vit en famille et qui a la queue plate, le ragondin est grégaire et a la queue ronde. Par ailleurs, le castor pèse en moyenne 20 kg et mesure 1,10 m de long alors que le ragondin ne pèse que 9 kg. Dans la région Grand Est, on estime la population de castors à 1.000 individus. »

Recourbé au sol et fixé par des agrafes, le grillage est censé empêcher les castors de creuser pour passer en dessous, et les inciter à abandonner leur linéaire habituel. Le coût de l'installation se monte à 800 € sans la main-d'œuvre dispensée par une équipe IDEE (Intervention, Dépendance, Entretien, Environnement) de VNF.

L'Agence française pour la biodiversité, assurant une mission d'accompagnement technique auprès des services de l'État pour tout ce qui relève de la préservation des milieux, la gestion de la faune et de la flore, assure également une mission de police afin de faire respecter la bonne application du Code de l'environnement.

Passerelles et passages sous la route envisagés

« D'autres actions de protection du castor sont à l'étude », souligne Jean-Baptiste Scheweyer. « Nous avons identifié sept secteurs entre Messein et Bayon où l'on pourrait installer, avec VNF, d'autres barrières grillagées, aménager des passages spécifiques sous la route ou des passerelles : au niveau de l'ancien barrage du pont du Gouvernement, à Flavigny-sur-Moselle, de la route D115 entre Messein et Richardménil, de la D115B, de la D9, entre Roville-devant-Bayon et Bayon... Le castor est un animal qui s'adapte vite et à la capacité de choisir le chemin le moins impactant ».

Jean-Christophe VINCENT avec notre correspondant local